



23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 02/10/2024
ID : 077-200087021-20241001-2024_DCS_034-BF

Délibération N° 2024-034
Date de convocation : 20 septembre 2024
Nombre de délégués en exercice : 132
Nombre de délégués présents : 87
Nombre de suffrages : 87

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET : N° 2024-034 Budget supplémentaire 2024 Régie SNE 77

L'an deux mil vingt-quatre le trente septembre à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

Présents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – CHERON Emmanuel, titulaire - CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – GRENET-LAFFONT Denis, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – OUVRE Michel, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire – BERTHEREAU Philippe, suppléant – GOBINOT José, suppléant - VANCOILLIE Jacky, suppléant

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire - DOMARD Muriel, titulaire – DUBECQ Dominique, titulaire – FARIVAR Parastou, titulaire – HIERNARD Thierry, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – BERTHEAU Florence, suppléante – BOUCHASSON Dominique, suppléant – VERAGEN Catherine, suppléante

Communauté de Communes du Provinois :

BAALI CHERIF Cherifa, titulaire – BANNE Pascal, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire – BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire - de MEULENAERE Alexandre, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire - MARCHAND François, titulaire - PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PIERRU Hugo, titulaire - SIMONY Jacques, titulaire – VOISEMBERT Pierre, titulaire – BELLACHE Chantal, suppléante – DAL PAN Gilbert, suppléant – GRYPONPREZ Jean, suppléant – GUILVERT Pascal, suppléant - MORIN François, suppléant

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHINEAU Francis, titulaire - CHAPLOT Jean-Luc, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – FORGET Michel, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire – GIMENO Isabelle, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LAWSON Latevi, titulaire – LEGENDRE Isabelle, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LETERRIER Carine, titulaire – LUCE Laure, titulaire – MARTIN José, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PERNET Roger, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – QUÉRÉ Catherine, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – ROUSSEL Véronique, titulaire –



SAUNIER Denis, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire – THIENARD Gérard, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant – CHAUMONT Jacques, suppléant – FABRY Marc, suppléant – MARGOUILLA Jean-Pierre, suppléant

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia, titulaire

Commune de Vanville :

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric, titulaire

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard – BONTOUR Thierry – BUTET Gérard – CHAMPENOIS Christian – LE CORRE Raymond – LEGROS Lionel – MICHELOT Bernard – MONBEIG Pierre-Dominique – PRON Philippe – THIEBLEMONT Gilles

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CARLIER Dominique – ESCULIER Dorys – GUILLETTE Christine – LEMAIRE Ingrid – SALA Patrick – VAN LANDEGHEM Jean-Marie

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier – ARTHUR Olivier – BACHELET Stéphane – BONICI Claude – BONTOUR Alain – BOULET Christine – CANAPI Marie-Pierre – CHARPENTIER Cécile – FASSELER Philippe – GALAND Yvette – MAZZUCHELLI – MILLET Jérôme – NAVARETTE Antonio – PERRIN Catherine – POUHEY-MOUNOU Pierre

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain – de ROUX Julie – FASSIER Delphine – FLON Martine – JOUNIAUX Olivier – LABONNE Bernard – MENARD Sophie – POULAIN Michel – SAINT-CENE Christine

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BESSIERE Maryvonne – CASSAGNE Philippe – LEGRAND Michel – PEIGNOT Pierre

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves – COIBION Frédéric – GELSUMINI Patrick – GOBARD Éric – VEIL Cathy

Communauté de Communes du Provinois :

COGNYL Gérard – HOTIN LETANG Julie – LEFEVRE Christophe – PERRINO Fabien – VICQUENAUULT Nadège -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

DORMION Jean-Claude – FLAMEY Francis – GAY Colette – SIVANNE Evelyne – VILLIERS Nadine

Commune de Vanville :

LABATUT Jean-Luc

Pouvoirs :

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

Secrétaire de Séance : Pierre CAUMARTIN

OBJET : N° 2024-034 Budget supplémentaire 2024 Régie SNE 77

Vu le vote du budget primitif sans la reprise des résultats de clôture au 31/12/2023.

Vu la nécessité de reprendre les restes à réaliser s'élevant à 66 315,84 € en dépenses

Vu l'affectation des résultats votée par délibération 2024-027 comme ci-dessous :

AFFECTION DES RESULTATS 31/12/2023	
1068	254 008,06
Report 002 (Section Fonctionnement)	974 349,09
Report 001 (Section Investissement)	-187 692,22
Total	1 040 664,93

Vu la situation budgétaire de certains articles et chapitres,

Vu la présentation du budget supplémentaire

Le budget supplémentaire s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Section de fonctionnement : 1 078 649,09 €
- Section d'investissement : 1 155 657,15 €

Soit un total de 2 234 306,24 €

Et porte le budget total de la Régie SNE77 à :

- Section de fonctionnement : 7 005 269,09 €
- Section d'investissement : 1 550 157,15 €

Soit un Budget global de 8 555 426,24 €

Après délibération, le comité syndical ADOPTE à l'unanimité le Budget Supplémentaire 2024

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Claire CRAPART
(signature électronique)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008702100024	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune S2EAN- REGIE SNE77
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES PROVINS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : Budget Annexe S2E77 - REGIE SNE 77 (3)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	29
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	30
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 078 649,09	104 300,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 974 349,09
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 078 649,09	1 078 649,09

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	901 649,09	1 155 657,15
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	66 315,84	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 187 692,22	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 155 657,15	1 155 657,15

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 234 306,24	2 234 306,24
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 545 120,00	0,00	122 000,00	122 000,00	2 667 120,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 900 000,00	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00
014	Atténuations de produits	1 050 000,00	0,00	0,00	0,00	1 050 000,00
65	Autres charges de gestion courante	15 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	16 500,00
Total des dépenses de gestion des services		5 510 620,00	0,00	123 000,00	123 000,00	5 633 620,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	10 000,00		34 000,00	34 000,00	44 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 532 120,00	0,00	177 000,00	177 000,00	5 709 120,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	154 500,00		901 649,09	901 649,09	1 056 149,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	240 000,00		0,00	0,00	240 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		394 500,00		901 649,09	901 649,09	1 296 149,09
TOTAL		5 926 620,00	0,00	1 078 649,09	1 078 649,09	7 005 269,09

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 005 269,09
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	40 920,00	0,00	12 000,00	12 000,00	52 920,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 876 700,00	0,00	88 700,00	88 700,00	5 965 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
Total des recettes de gestion des services		5 925 620,00	0,00	100 700,00	100 700,00	6 026 320,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	3 600,00	3 600,00	4 600,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 926 620,00	0,00	104 300,00	104 300,00	6 030 920,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 926 620,00	0,00	104 300,00	104 300,00	6 030 920,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	974 349,09
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 005 269,09
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 296 149,09
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	373 000,00	66 315,84	901 649,09	901 649,09	1 340 964,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		378 000,00	66 315,84	901 649,09	901 649,09	1 345 964,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 500,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		16 500,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		394 500,00	66 315,84	901 649,09	901 649,09	1 362 464,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		394 500,00	66 315,84	901 649,09	901 649,09	1 362 464,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	187 692,22
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 550 157,15
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	254 008,06	254 008,06	254 008,06
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	254 008,06	254 008,06	254 008,06
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	254 008,06	254 008,06	254 008,06
021	Virement de la section d'exploitation (4)	154 500,00		901 649,09	901 649,09	1 056 149,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	240 000,00		0,00	0,00	240 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		394 500,00		901 649,09	901 649,09	1 296 149,09
TOTAL		394 500,00	0,00	1 155 657,15	1 155 657,15	1 550 157,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 550 157,15
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 296 149,09
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	122 000,00		122 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	34 000,00	0,00	34 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		901 649,09	901 649,09
Dépenses d'exploitation – Total		177 000,00	901 649,09	1 078 649,09

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 078 649,09
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	967 964,93	0,00	967 964,93
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		967 964,93	0,00	967 964,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	187 692,22
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 155 657,15
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 000,00		12 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	88 700,00		88 700,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 600,00	0,00	3 600,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		104 300,00	0,00	104 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	974 349,09
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 078 649,09
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		901 649,09	901 649,09
Recettes d'investissement – Total		0,00	901 649,09	901 649,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	254 008,06
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 155 657,15
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 545 120,00	122 000,00	122 000,00
605	Achats d'eau	590 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	550 500,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	100 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	280 000,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	100 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	131 500,00	70 000,00	70 000,00
611	Sous-traitance générale	107 000,00	8 000,00	8 000,00
6132	Locations immobilières	28 800,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	39 800,00	500,00	500,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 500,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	55 000,00	20 000,00	20 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	70 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	75 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 000,00	18 000,00	18 000,00
6156	Maintenance	56 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	20 000,00	500,00	500,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
6168	Autres	0,00	29 500,00	29 500,00
618	Divers	33 500,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 200,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	200,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	40 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	70 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	67 120,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 900 000,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	160 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	18 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	4 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	862 000,00	-9 000,00	-9 000,00
6412	Congés payés	110 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	175 000,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	5 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	300 000,00	-7 000,00	-7 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	20 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	180 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	15 000,00	7 000,00	7 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	10 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	35 000,00	9 000,00	9 000,00
014	Atténuations de produits (7)	1 050 000,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	750 000,00	0,00	0,00
701259	Reversement - redevance agence de l'eau	300 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 500,00	1 000,00	1 000,00
6518	Autres	5 000,00	-4 000,00	-4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	500,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 510 620,00	123 000,00	123 000,00
66	Charges financières (b) (8)	1 500,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 500,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 000,00	19 000,00	19 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	10 000,00	34 000,00	34 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	34 000,00	34 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	10 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 532 120,00	177 000,00	177 000,00
023	Virement à la section d'investissement	154 500,00	901 649,09	901 649,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	240 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	240 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		394 500,00	901 649,09	901 649,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		394 500,00	901 649,09	901 649,09
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 926 620,00	1 078 649,09	1 078 649,09

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 078 649,09
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	40 920,00	12 000,00	12 000,00
64198	Autres remboursements	40 920,00	12 000,00	12 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 876 700,00	88 700,00	88 700,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 670 000,00	0,00	0,00
70118	Autres ventes d'eau	34 000,00	20 000,00	20 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	750 000,00	0,00	0,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	300 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	177 300,00	68 700,00	68 700,00
7068	Autres prestations de services	835 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	79 200,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	31 200,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	8 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		5 925 620,00	100 700,00	100 700,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	3 600,00	3 600,00
7711	Dédits et pénalités perçus	1 000,00	400,00	400,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	3 200,00	3 200,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 926 620,00	104 300,00	104 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 926 620,00	104 300,00	104 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	974 349,09
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 078 649,09
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	373 000,00	901 649,09	901 649,09
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	305 000,00	56 000,00	56 000,00
2182	Matériel de transport	63 000,00	-34 000,00	-34 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	879 649,09	879 649,09
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		378 000,00	901 649,09	901 649,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 500,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		16 500,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		394 500,00	901 649,09	901 649,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		394 500,00	901 649,09	901 649,09

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	66 315,84
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	187 692,22
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 155 657,15
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	254 008,06	254 008,06
1068	Autres réserves	0,00	254 008,06	254 008,06
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	254 008,06	254 008,06
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	254 008,06	254 008,06
021	Virement de la section d'exploitation	154 500,00	901 649,09	901 649,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	240 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	17 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 000,00	1 000,00	1 000,00
28154	Matériel industriel	1 600,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	140 000,00	-1 000,00	-1 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	300,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	100,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	62 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		394 500,00	901 649,09	901 649,09
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		394 500,00	901 649,09	901 649,09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		394 500,00	1 155 657,15	1 155 657,15

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 155 657,15
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N											
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					Devise										
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00																			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					250 000,00																			
1641 Emprunts en euros (total)					250 000,00																			
1173618	CRCAM BRIE PICARDIE	27/01/2020	2019-12-31	10/06/2020	250 000,00	F		0,790	0,790	EURO	T	X Autres	N										A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00																			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00																			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00																			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00																			
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00																			
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00																			
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00																			
1681 Autres emprunts (total)					0,00																			
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00																			
1687 Autres dettes (total)					0,00																			
Total général					250 000,00																			

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor, 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		190 246,69					16 235,15	1 454,93	0,00	80,19
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		190 246,69					16 235,15	1 454,93	0,00	80,19
1173618	N	0,00	A-1	190 246,69	11,25	F	0,790		16 235,15	1 454,93	0,00	80,19
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		190 246,69					16 235,15	1 454,93	0,00	80,19

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/07/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	190 246,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Ouvrages pour captage, transport et traitement eau potable	60	28/01/2019
L	Canalisations d'adduction d'eau potable	60	28/01/2019
L	Batiment durable Château Eau	50	28/01/2019
L	Installation de voirie	20	28/01/2019
L	Lagune et autres bassins géotextile	20	28/01/2019
L	Appareil de levage, ascenseur	20	28/01/2019
L	Agencement et aménagement de terrain	15	28/01/2019
L	Agencement et aménagement de Batiment	10	28/01/2019
L	Pompes, Appareils électromécaniques	10	28/01/2019
L	Equipements garage et ateliers	10	28/01/2019
L	Mobilier de Bureau	10	28/01/2019
L	Engins de travaux public	6	28/01/2019
L	Véhicules	6	28/01/2019
L	Frais d'études et d'insertion non suivis de réalisations	5	28/01/2019
L	Organe de régulation (électronique, capteur)	8	28/01/2019
L	Compteurs	15	28/01/2019
L	Appareil de laboratoire, de bureau, outillage, petit matériel	5	28/01/2019
L	Matériel informatique	3	28/01/2019
L	Logiciel	2	28/01/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00	-187 692,22	-187 692,22
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-66 315,84	-66 315,84	-66 315,84
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-66 315,84	0,00	-254 008,06

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	254 008,06	254 008,06	254 008,06
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-66 315,84	0,00	-254 008,06
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	187 692,22	254 008,06	254 008,06

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	16 500,00	0,00	0,00	16 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	394 500,00	901 649,09	901 649,09	1 296 149,09
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	378 000,00	901 649,09	901 649,09	1 279 649,09

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 16 500,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		16 500,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 500,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 394 500,00	901 649,09	VI 901 649,09
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		394 500,00	901 649,09	901 649,09
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2805	Licences, logiciels, droits similaires	17 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 000,00	1 000,00	1 000,00
28154	Matériel industriel	1 600,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	140 000,00	-1 000,00	-1 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	300,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	100,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	62 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	154 500,00	901 649,09	901 649,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	17 690,08
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	17 690,08
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 030 920,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,29

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
Secrétaire Administrative	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Tech Régie	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Techn Facturation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		23,00	0,00	23,00	13,00	1,00	14,00
Agent Clientèle	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maintenance	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Exploitation	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Electromécanicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable Adjoint Régie	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien eau-sig	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien production	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Technicien réseaux	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
aide opérateur réseaux	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
opérateur réseaux	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		31,00	0,00	31,00	18,00	1,00	19,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moût du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1[°] : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2[°] : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1[°] : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2[°] : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3[°] : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4[°] : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5[°] : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6[°] : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00




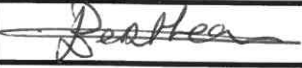
(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 132
 Nombre de membres présents : 87
 Nombre de suffrages exprimés : 87
 VOTES :
 Pour : 87
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20/09/2024

Présenté par (1), Clave CRAPANT
 A le Maison Rouge le 30/09/2024
 (1), Comité Syndical.
 Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le Maison Rouge 30/09/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGGOUN Omar	
AGNUS Didier	
AMABLE Christelle	
ANGLIO Laura	
ARTHUR Olivier	
BAALI CHERIF Cherifa	
BACHELET Stéphane	
BALDUCCI Alain	
BALLAGUET Jean-Pierre	
BANNE Pascal	
BARTHE Christiane	
BEAUJEAN Serge	
BELLACHE Chantal	
BENECH Jérôme	
BENOIST Alain	
BERTHEAU Florence	
BERTHEREAU Philippe	
BERTHOMIER Gérard	
BIGOT Jean-Yves	
BLANC Chrystelle	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,




A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

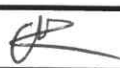
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGGOUN Omar	
AGNUS Didier	
AMABLE Christelle	
ANGLIO Laura	
ARTHUR Olivier	
BAALI CHERIF Cherifa	
BACHELET Stéphane	
BALDUCCI Alain	
BALLAGUET Jean-Pierre	
BANNE Pascal	
BARTHE Christiane	
BEAUJEAN Serge	
BELLACHE Chantal	
BENECH Jérôme	
BENOIST Alain	
BERTHEAU Florence	
BERTHEREAU Philippe	
BERTHOMIER Gérard	
BIGOT Jean-Yves	
BLANC Chrystelle	







IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

BLANCHARD Flavien	
BOIZIEAU Marie-Céleste	
BONICI Claude	
BONTOUR Alain	
BONTOUR Thierry	
BOUCHASSON Dominique	
BOULET Christine	
BOULLOT Alain	
BOURDON Louis	
BOUTONNET Estelle	
BOUVRAIN Xavier	
BROCHOT Sandrine	
BRODARD Yves	
BUOT Julie	
BUTET Gérard	
CAFFIAUX Thomas	
CALUCH Laurent	
CANAPI Marie-Pierre	
CAPMARTY André	
CAPOEN Pascal	
CARELLA Cyril	
CARLIER Dominique	
CARRASCO Alain	
CARVALHO Sandra	
CASSAGNE Philippe	
CASTAING Denis	
CAUMARTIN Pierre	
CHAGNEAU Francis	
CHAMPEL Jean	

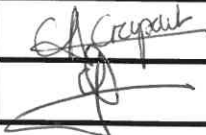





IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

BLANCHARD Flavien	
BOIZIEAU Marie-Céleste	
BONICI Claude	
BONTOUR Alain	
BONTOUR Thierry	
BOUCHASSON Dominique	
BOULET Christine	
BOULLOT Alain	
BOURDON Louis	
BOUTONNET Estelle	
BOUVRAIN Xavier	
BROCHOT Sandrine	
BRODARD Yves	
BUOT Julie	
BUTET Gérard	
CAFFIAUX Thomas	
CALUCH Laurent	
CANAPI Marie-Pierre	
CAPMARTY André	
CAPOEN Pascal	
CARELLA Cyril	
CARLIER Dominique	
CARRASCO Alain	
CARVALHO Sandra	
CASSAGNE Philippe	
CASTAING Denis	
CAUMARTIN Pierre	
CHANEAU Francis	
CHAMPEL Jean	

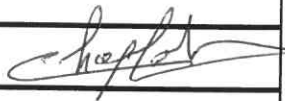

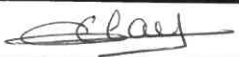
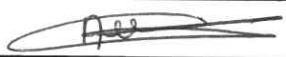
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

CHAMPENOIS Christian	
CHAPLOT Jean-Luc	
CHAPOTOT Thomas	
CHARLE Daniel	
CHARPENTIER Cécile	
CHARPIGNON Alain	
CHAUMONT Jacques	
CHERON Emmanuel	
CIOTTI Martine	
CLAY Déborah	
CLOOTENS Hervé	
COGNYL Gérard	
COIBION Frédéric	
COLLIGNON Daniele	
CRAPART Claire	
DAL PAN Gilbert	
DANE James	
DAVY Jérôme	
DE BISSCHOP Bertrand	
DE CLERCK Christophe	
DE MEULENAERE Alexandre	
DE ROUX Julie	
DE VESTELE Philippe	
DELETTRE Isabelle	
DELPUECH Laurent	
DEMAISON Laurent	
DENORMANDIE Roger	
DESESSARD Martine	
DESSOLES Mélyna	

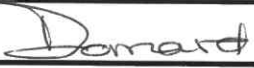



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

CHAMPENOIS Christian	
CHAPLOT Jean-Luc	
CHAPOTOT Thomas	
CHARLE Daniel	
CHARPENTIER Cécile	
CHARPIGNON Alain	
CHAUMONT Jacques	
CHERON Emmanuel	
CIOTTI Martine	
CLAY Déborah	
CLOOTENS Hervé	
COGYL Gérard	
COIBION Frédéric	
COLLIGNON Daniele	
CRAPART Claire	
DAL PAN Gilbert	
DANE James	
DAVY Jérôme	
DE BISSCHOP Bertrand	
DE CLERCK Christophe	
DE MEULENAERE Alexandre	
DE ROUX Julie	
DE VESTELE Philippe	
DELETTRE Isabelle	
DELPUECH Laurent	
DEMAISON Laurent	
DENORMANDIE Roger	
DESESSARD Martine	
DESSOLES Mélyna	




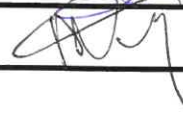
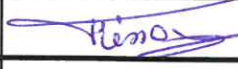
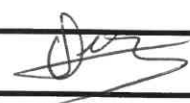
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

DHOOSCHE Sylvette	
DIQUAS Camille	
DOMARD Muriel	
DORMION Jean-Claude	
DOS SANTOS Jacques	
DUBECQ Dominique	
DUCOUP Thierry	
ESCULIER Dorys	
EUGENE Jean-Baptiste	
FABRE Dominique	
FABRY Marc	
FADIN Joël	
FARIVAR Parastou	
FASSELER Philippe	
FASSIER Delphine	
FLAMEY Francis	
FLON Justine	
FLON Martine	
FORET Sylvie	
FORGET Michel	
FRANCO Evelyne	
FRISSON Thierry	
GALAND Yvette	
GALLOIS Catherine	
GARNIER Olivier	
GAUCHER Olivier	
GAUFILLIER Dominique	
GAY Colette	
GELSUMINI Patrick	

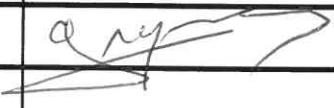



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

DHOOSCHE Sylvette	
DIQUAS Camille	
DOMARD Muriel	
DORMION Jean-Claude	
DOS SANTOS Jacques	
DUBECQ Dominique	
DUCOUP Thierry	
ESCULIER Dorys	
EUGENE Jean-Baptiste	
FABRE Dominique	
FABRY Marc	
FADIN Joël	
FARIVAR Parastou	
FASSELER Philippe	
FASSIER Delphine	
FLAMEY Francis	
FLON Justine	
FLON Martine	
FORET Sylvie	
FORGET Michel	
FRANCO Evelyne	
FRISSON Thierry	
GALAND Yvette	
GALLOIS Catherine	
GARNIER Olivier	
GAUCHER Olivier	
GAUFILLIER Dominique	
GAY Colette	
GELSUMINI Patrick	






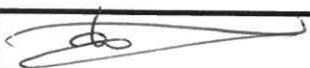
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

GERMANN Françoise	
GILBIN Catherine	
GIMENO Isabelle	
GIRAUDOT Francis	
GOBARD Eric	
GOBINOT José	
GODRON Guy	
GRAIN Thierry	
GRENET-LAFFONT Denis	
GRYMONPREZ Jean	
GUELARD Olivier	
GUERINOT Laurence	
GUERTAULT Jacky	
GUIGNIER Marie-France	
GUILLETTE Christine	
GUILVERT Pascal	
GUIZOUARN François	
HANNETON Alain	
HERMANS Emric	
HIERNARD Thierry	
HORVATH Pascal	
HOTIN-LETANG Julie	
HOUDAYER Sébastien	
HOUE Nicolas	
HUBERT André	
HUBERT Joël	
JACQUEMINET Joël	
JAMBUT Gérard	
JIBRIL Abdelhafid	


IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

GERMANN Francoise	
GILBIN Catherine	
GIMENO Isabelle	
GIRAUDOT Francis	
GOBARD Eric	
GOBINOT José	
GODRON Guy	
GRAIN Thierry	
GRENET-LAFFONT Denis	
GRYMONPREZ Jean	
GUELARD Olivier	
GUERINOT Laurence	
GUERTAULT Jacky	
GUIGNIER Marie-France	
GUILLETTE Christine	
GUILVERT Pascal	
GUIZOUARN François	
HANNETON Alain	
HERMANS Emric	
HIERNARD Thierry	
HORVATH Pascal	
HOTIN-LETANG Julie	
HOUDAYER Sébastien	
HOUE Nicolas	
HUBERT André	
HUBERT Joël	
JACQUEMINET Joël	
JAMBUT Gérard	
JIBRIL Abdelhafid	

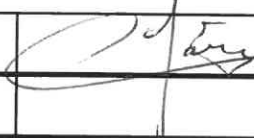






IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

JORAND Michel	
JOSEPH Cécile	
JOUNIAUX Olivier	
KAPLUN BELLINI Franck	
KLEINRICHERT Patrice	
LABATUT Jean-Luc	
LABONNE Bernard	
LAGAN Thomas	
LAMOTTE Xavier	
LANGLET Bernard	
LATTANZIO Giuseppe	
LAVENKA Olivier	
LAWSON Latevi	
LEBAT Patrick	
LEBLANC Pierrette	
LECOQ Claude	
LECORRE Raymond	
LEFEVRE Alain	
LEFEVRE Christophe	
LEGENDRE Isabelle	
LEGRAND Martine	
LEGRAND Michel	
LEGROS Lionel	
LEMAIRE Alain	
LEMAIRE Ingrid	
LEMORE Christine	
LEMOT Eric	
LEQUESNE Virginie	
LETERRIER Carine	

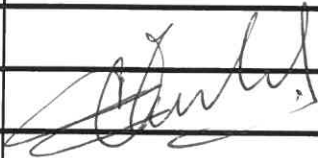



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

JORAND Michel	
JOSEPH Cécile	
JOUNIAUX Olivier	
KAPLUN BELLINI Franck	
KLEINRICHERT Patrice	
LABATUT Jean-Luc	
LABONNE Bernard	
LAGAN Thomas	
LAMOTTE Xavier	
LANGLET Bernard	
LATTANZIO Giuseppe	
LAVENKA Olivier	
LAWSON Latevi	
LEBAT Patrick	
LEBLANC Pierrette	
LECOQ Claude	
LECORRE Raymond	
LEFEVRE Alain	
LEFEVRE Christophe	
LEGENDRE Isabelle	
LEGRAND Martine	
LEGRAND Michel	
LEGROS Lionel	
LEMAIRE Alain	
LEMAIRE Ingrid	
LEMORE Christine	
LEMOT Eric	
LEQUESNE Virginie	
LETERRIER Carine	



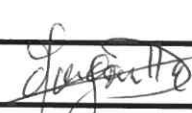



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

LUCE Laure	
LUQUOT Cécile	
LUQUOT Gil	
MAINFROY Marie-Christine	
MARCHAND François	
MARGOUILLA Jean Pierre	
MARICHAL Michel	
MAROT Aymeric	
MARTIN Josiane	
MARTIN José	
MARTINEZ Jean-Pierre	
MAURY Yannick	
MAZZUCHELLI Olivier	
MEDJANI Nadia	
MENARD Sophie	
MICHEL Nathalie	
MICHELOT Bernard	
MICHOT Jean	
MILLET Jérôme	
MOIGNOUX Gabriel	
MOINIER Lionel	
MONBEIG Pierre-Dominique	
MORIN François	
NAVARRETE Antonio	
NEYRINCK Alexandre	
NOUZE Jean-Francois	
OUVRE Michel	
PACHOT Joël	
PAIX Josiane	





IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

LUCE Laure	
LUQUOT Cécile	
LUQUOT Gil	
MAINFROY Marie-Christine	
MARCHAND François	
MARGOUILLA Jean Pierre	
MARICHAL Michel	
MAROT Aymeric	
MARTIN Josiane	
MARTIN José	
MARTINEZ Jean-Pierre	
MAURY Yannick	
MAZZUCHELLI Olivier	
MEDJANI Nadia	
MENARD Sophie	
MICHEL Nathalie	
MICHELOT Bernard	
MICHOT Jean	
MILLET Jérôme	
MOIGNOUX Gabriel	
MOINIER Lionel	
MONBEIG Pierre-Dominique	
MORIN François	
NAVARRETE Antonio	
NEYRINCK Alexandre	
NOUZE Jean-Francois	
OUVRE Michel	
PACHOT Joël	
PAIX Josiane	






IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

PANNIER Michèle	
PARQUET VERONIQUE	
PATIN Jean-Raymond	
PATOUX Hervé	
PATRON Hervé	
PATUREAU Pascal	
PEIGNOT Pierre	
PELLICIARI Bruno	
PERNEL Fabien	
PERNET Roger	
PEROTIN Michaël	
PERRIN Carole	
PERRIN Catherine	
PERRIN Olivier	
PERRINO Fabien	
PETIT Dominique	
PETROFFE Frédérique	
PHILIPPE Jean-Marie	
PICCOLO Francis	
PIERRU Hugo	
PITA Tony	
PODOROJNIY Anastasia	
PORFAL Marc	
POUEY-MOUNOU Pierre	
POULAIN Michel	
PRADOUX Delphine	
PROFIT Corinne	
PRON Philippe	
QUERE Catherine	

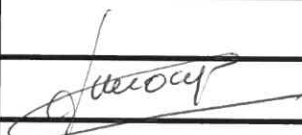
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

PANNIER Michèle	
PARQUET VERONIQUE	
PATIN Jean-Raymond	
PATOUX Hervé	
PATRON Hervé	
PATUREAU Pascal	
PEIGNOT Pierre	
PELLICIARI Bruno	
PERNEL Fabien	
PERNET Roger	
PEROTIN Michaël	
PERRIN Carole	
PERRIN Catherine	
PERRIN Olivier	
PERRINO Fabien	
PETIT Dominique	
PETROFFE Frédérique	
PHILIPPE Jean-Marie	
PICCOLO Francis	
PIERRU Hugo	
PITA Tony	
PODOROJNIY Anastasia	
PORFAL Marc	
POUEY-MOUNOU Pierre	
POULAIN Michel	
PRADOUX Delphine	
PROFIT Corinne	
PRON Philippe	
QUERE Catherine	









IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

RAY Daniel	
REMBLIER Stéphane	
RENAULT Gilles	
RIBAUT Marie-Pierre	
ROCH Michel	
RONDEAU Jean-Luc	
ROUSSEAU Michael	
RUYSSCHAERT David	
SAINT-CENE Christine	
SALA Patrick	
SANTUS Pascal	
SAUNIER Denis	
SENSI Philippe	
SGARD Jean-Sébastien	
SIMON Dominique	
SIMONY Jacques	
SIVANNE Evelyne	
SOULEYREAU Patricia	
SPARACINO Virginie	
STOLL Bertrand	
TALFUMIER Daniel	
TAUSTE Pedro	
THIEBLEMONT Gilles	
THIENARD Gérard	
THOMINET Nicolas	
TORPIER Eric	
TOURBET-LEROY Claude	
VAN DER SCHUEREN James	
VAN LANDEGHEM Jean-Marie	




IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

RAY Daniel	
REMBLIER Stéphane	
RENAULT Gilles	
RIBAUT Marie-Pierre	
ROCH Michel	
RONDEAU Jean-Luc	
ROUSSEAU Michael	
RUYSCHAERT David	
SAINT-GENE Christine	
SALA Patrick	
SANTUS Pascal	
SAUNIER Denis	
SENSI Philippe	
SGARD Jean-Sébastien	
SIMON Dominique	
SIMONY Jacques	
SIVANNE Evelyne	
SOULEYREAU Patricia	
SPARACINO Virginie	
STOLL Bertrand	
TALFUMIER Daniel	
TAUSTE Pedro	
THIEBLEMONT Gilles	
THIENARD Gérard	
THOMINET Nicolas	
TORPIER Eric	
TOURBET-LEROY Claude	
VAN DER SCHUEREN James	
VAN LANDEGHEM Jean-Marie	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

VANCOILLIE Jacky	
VANHOUTTE Sandrine	
VEIL Cathy	
VERAGEN Catherine	
VERRIER Didier	
VICQUENAULT Nadège	
VIGNERON Alexandra	
VILLIERS Nadine	
VINCENT Gérard	
VOISEMBERT Pierre	
VOLLEREAU Virginie	
WALLE François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

VANCOILLIE Jacky	<i>Vancoillie</i>
VANHOUTTE Sandrine	
VEIL Cathy	
VERAGEN Catherine	
VERRIER Didier	<i>Verrier</i>
VICQUENAULT Nadège	
VIGNERON Alexandra	
VILLIERS Nadine	
VINCENT Gérard	
VOISEMBERT Pierre	
VOLLEREAU Virginie	
WALLE François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A REBAIS le 1/10/2024

de présidente
Claire CRAPART
Cl Crapart

REGIE SNE 77
BP 9 - 23, rue Pasteur
77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37 - Fax 01.64.20.92.21